

APPEL A PROPOSITION

**"Comment, grâce aux variétés, aux semences et aux plants,
améliorer le rendement et la qualité des produits de récolte en situation
de réduction d'intrants ?"**

CONTEXTE ET ORIENTATION DE L'APPEL A PROPOSITION

La volonté de revisiter les bases de l'agriculture conventionnelle pour concilier productivité (rendement et qualité de la récolte) et limitation des impacts environnementaux est clairement affichée dans les conclusions du Grenelle de l'environnement. L'objectif décliné dans Ecophyto 2018 d'une réduction des produits phytosanitaires de 50 % d'ici 2018 constitue un défi important. L'une des principales actions citées pour atteindre cet objectif de limitation des impacts environnementaux est de promouvoir des variétés végétales qui manifestent une moindre dépendance vis-à-vis des intrants en prenant mieux en compte, dans les protocoles d'inscription au catalogue officiel ou des études de post-inscription, les facteurs tels que l'eau, l'azote et les caractéristiques du comportement variétal vis-à-vis des bioagresseurs, réduisant ainsi le recours aux produits phytosanitaires.

La mise au point d'itinéraires culturaux à faibles niveaux d'intrants a progressé ces dernières années. Pour préserver la compétitivité des cultures, il est donc nécessaire d'encourager le développement de méthodologies de création de variétés et semences, et de modes de culture, adaptés à des contextes à faibles niveaux d'intrants. Cela nécessite notamment de faire évoluer les dispositifs d'évaluation variétale (milieux, conduites, critères d'évaluation), afin qu'ils permettent d'identifier au mieux les différences de comportement entre variétés en situations limitantes (facteurs limitants du milieu) et de valoriser celles dont la production (rendement et qualité) en situation limitante sera proche de celle en conduite intensive. Ceci exige de prendre en compte explicitement l'interaction génotype x milieu.

Dans ce contexte, le présent appel à proposition a pour objet l'amélioration des cultures, par la sélection variétale et le développement de modes de culture adaptés, et l'évaluation du potentiel et de la stabilité de production et de qualité des variétés en situation de faibles niveaux d'intrants. Ceci requiert de faire évoluer à la fois l'amélioration génétique et les outils et méthodes d'évaluation, notamment en situations de faibles niveaux d'intrants.

Les travaux proposés devront permettre la création, la caractérisation, l'évaluation et la gestion de variétés plus efficaces et plus sobres en situations d'intrants réduits.

Les projets sont recevables quelle que soit l'espèce étudiée. Les projets multi-espèces et multi-critères seront bienvenus.

OBJET DE L'APPEL A PROPOSITION

Les projets attendus pourront porter sur les thèmes suivants :

1. Améliorer la production et la qualité des produits de récolte sous contraintes de ressources abiotiques

- . Proposer des méthodes permettant de créer et d'évaluer des variétés plus efficaces vis-à-vis de l'assimilation de l'azote et de la valorisation de l'eau.
- . Etudier l'impact de l'architecture aérienne et racinaire sur la productivité des variétés en conditions de faibles niveaux d'intrants.
- . Caractériser et améliorer l'efficacité d'utilisation des intrants, en particulier l'eau et l'azote.

2. Améliorer la production et la qualité des produits de récolte en situation d'utilisation réduite de produits phytosanitaires

Le développement de bioagresseurs, la concurrence avec les adventices, ainsi que la qualité des semences et des plants sont des sources de variation de la production et de la qualité des produits de récolte. Ces paramètres affectent à ce titre la valeur moyenne et la stabilité de ces traits, en particulier en situations de faibles niveaux d'intrants induisant un recours réduit aux produits phytosanitaires. En conséquence, les items suivants pourront être couverts :

- . Proposer des stratégies permettant de sélectionner et d'évaluer des variétés plus tolérantes aux contraintes biotiques (maladies, ravageurs, adventices) en situation de faibles niveaux d'intrants (itinéraires techniques, résistances partielles, échappement).
- . Rechercher des moyens d'anticiper le développement de bioagresseurs qui n'étaient pas à l'origine des problèmes majeurs mais qui pourraient le devenir en situation de recours réduit aux produits phytosanitaires et/ou dans un contexte de changement climatique.
- . Améliorer la qualité sanitaire des plants et semences pour limiter la propagation des bioagresseurs dans les cultures à faibles niveaux d'intrants (modes de culture particuliers dont l'agriculture intégrée et l'agriculture biologique, traitements des lots de semences et plants, méthodes de détection).

3. Développer des méthodes d'analyse pour assister la sélection et l'évaluation de variétés adaptées aux conditions de faibles niveaux d'intrants sur la base de critères permettant de quantifier et prendre en compte l'interaction variété x mode de culture x environnement.

CONSTITUTION DES DOSSIERS DE REPONSE

Les dossiers chiffrés en euros TTC (six pages maximum, interligne un et demi) sont à constituer selon le plan figurant en annexe et à adresser par **mail** à :

Gisèle SOUCHARD
GEVES - Secrétariat CS CTPS
Rue Georges Morel - BP 90024
49071 BEAUCOUZE cedex

gisele.souchard@geves.fr

avant le 13 mars 2010.

Les projets porteront sur une durée maximum de trois ans.

ANALYSE DES REPONSES ET CHOIX DES PROJETS RETENUS

Chaque projet sera donné à expertiser à deux experts. Le comité scientifique du CTPS fera la synthèse des expertises et sélectionnera les projets admissibles.

Les porteurs des projets admissibles seront invités à venir défendre leur projet devant les membres du comité scientifique. Il leur sera demandé de présenter leur projet en 15 minutes, puis de répondre aux questions du comité scientifique pendant 15 minutes.

A l'issue de cette audition, le comité scientifique sélectionnera une liste de projets lauréats qui sera transmise au MAP pour validation.

Les propositions définitives concernant les projets retenus seront communiquées courant juin 2010.

Les critères de choix des projets porteront sur l'adéquation des méthodes proposées aux problèmes posés, leur faisabilité, leur fiabilité, leur intégration dans les contextes scientifique et technique ainsi que leur intérêt économique.

Les projets de recherche devront associer des partenaires publics et privés : laboratoires de recherche, établissements semenciers ou associations de producteurs, instituts techniques, ...

La part de subvention demandée pour l'ensemble du projet devra représenter au maximum 40 % du coût total du programme hors salaires publics (HSP).

RESTITUTION DES RESULTATS

Chaque projet retenu fera l'objet d'une restitution écrite et orale au cours d'un séminaire organisé à l'échéance des programmes.

Les rapports scientifiques finaux seront également mis en ligne sur le site du GEVES.

☆ ☆ ☆

ANNEXE

MODELE DE PRESENTATION DES DOSSIERS

Projet intitulé :

En réponse à l'appel à proposition : "Comment, grâce aux variétés, aux semences et aux plants, améliorer le rendement et la qualité des produits de récolte en situation de réduction d'intrants ?"

Par projet, six pages maximum (interligne un et demi) :

1. Identification du demandeur, du responsable scientifique, du responsable administratif et des partenaires * (adresse complète, nom du correspondant, téléphone, fax, e-mail).
2. Situation du problème au niveau technique et économique, intérêt pour la création variétale et la qualité des semences.
3. Programme envisagé précisant les moyens d'approche mis en oeuvre, les espèces végétales étudiées, et les articles déjà produits par les équipes sur le thème.
4. Bibliographie (on séparera les références relatives aux équipes proposantes de la bibliographie sur le thème présenté).
5. Calendrier des travaux.
6. Personnes impliquées dans le projet en équivalent mois/homme/an et équipements disponibles.
7. Titres des contrats en cours (MAP, MESR, CEE, ..) dans les laboratoires des équipes concernées (demandeur et partenaires).
8. Résultats attendus (résultats scientifiques et résultats appliqués).
9. Valorisations envisagées (articles scientifiques, articles de vulgarisation, colloques, ..).
10. Moyens, à engager, demandés, répartis par année (équipement, fonctionnement, personnel).
11. Coût total du projet, réparti par année, incluant l'autofinancement (% maximum de la subvention = 40 % hors salaires publics) et établi selon le tableau ci-joint, en TTC.

☆ ☆ ☆

* Peuvent être demandeurs : des établissements obtenteurs ou des associations d'établissements obtenteurs, des laboratoires de recherche publique, le GEVES et des instituts techniques.

FICHE FINANCIÈRE EN EUROS (TTC)

1. Coût du programme	Année 1	Année 2	Année 3	Total
Partenaire 1 Fonctionnement MO Petit équipement (à préciser)				
Partenaire 2 Fonctionnement MO Petit équipement (à préciser)				
Partenaire 3 Fonctionnement MO Petit équipement (à préciser)				
Partenaire 4 Fonctionnement MO Petit équipement (à préciser)				
Partenaire 5 Fonctionnement MO Petit équipement (à préciser)				
Total coût du programme *				

☆☆☆

2. Ressources *	Année 1	Année 2	Année 3	Total
21. AUTOFINANCEMENT (Fonctionnement + MO + Equipement)				
Partenaire 1				
Partenaire 2				
Partenaire 3				
Partenaire 4				
Partenaire 5				
Total Autofinancement *				

* Hors salaires publics

22. CONCOURS BUDGETAIRE A LA RECHERCHE (SUBVENTIONS)

Partenaire 1 SUBVENTION MINISTERE AGRICULTURE Fonctionnement MO Petit équipement AUTRES SOURCES (à préciser)				
Total Concours budgétaire A la recherche Partenaire 1				
Partenaire 2 SUBVENTION MINISTERE AGRICULTURE Fonctionnement MO Petit équipement AUTRES SOURCES (à préciser)				
Total concours budgétaire A la recherche Partenaire 2				
Partenaire 3 SUBVENTION MINISTERE AGRICULTURE Fonctionnement MO Petit équipement AUTRES SOURCES (à préciser)				
Total Concours budgétaire A la recherche Partenaire 3				
Partenaire 4 SUBVENTION MINISTERE AGRICULTURE Fonctionnement MO Petit équipement AUTRES SOURCES (à préciser)				
Total Concours budgétaire A la recherche Partenaire 4				
Partenaire 5 SUBVENTION MINISTERE AGRICULTURE Fonctionnement MO Petit équipement AUTRES SOURCES (à préciser)				
Total Concours budgétaire A la recherche Partenaire 5				
Total Concours budgétaires				
Total Ressources *				

* Hors salaires publics